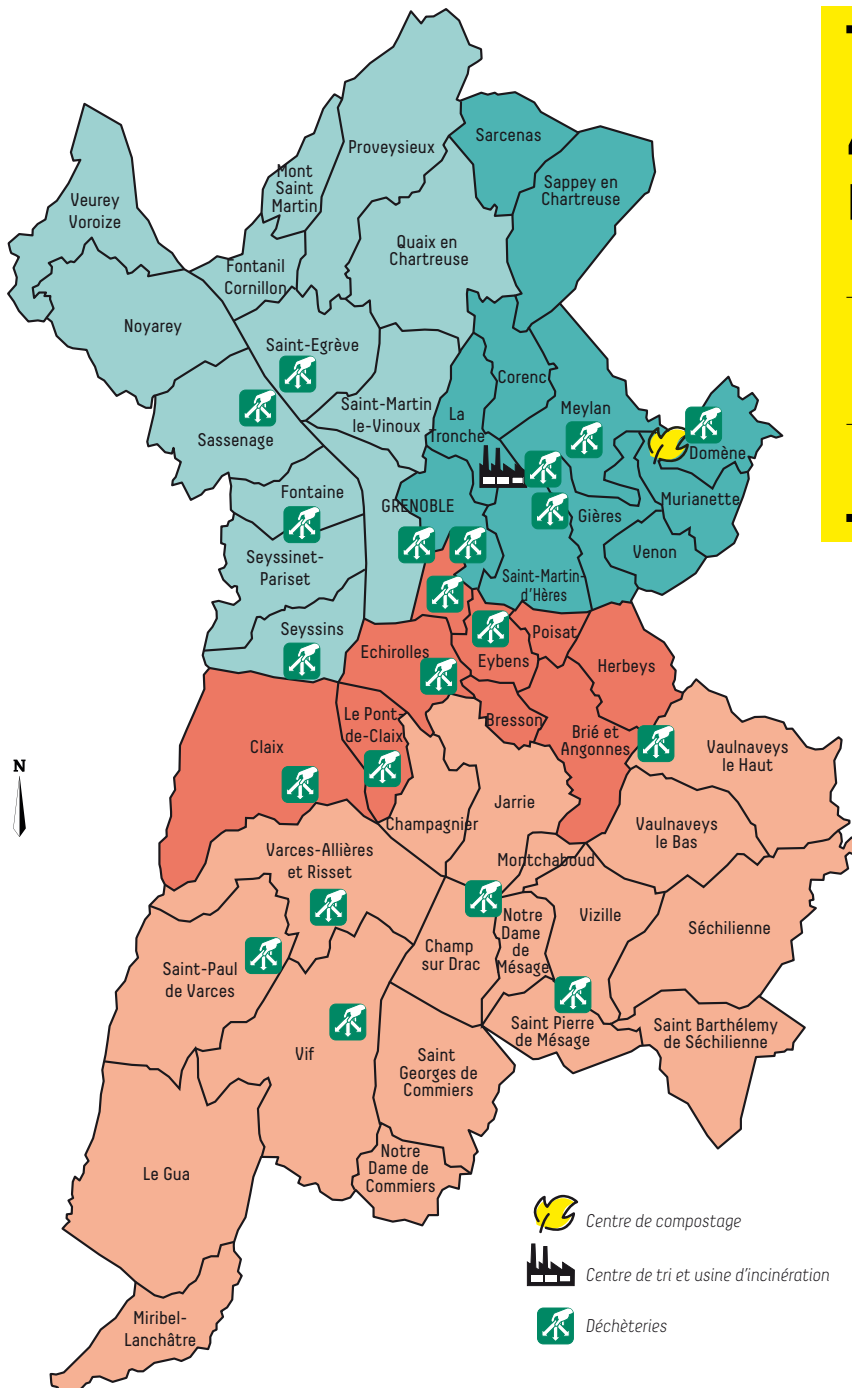


2022



**SYNTHÈSE
DU RAPPORT SUR
LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE
DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS**



454 541
HABITANTS

460 KG
DE DÉCHETS
PRODUITS
PAR HABITANT
EN 2022

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE 42,8 % / ÉNERGÉTIQUE 50 %

49 COMMUNES

Focus sur les faits marquants

NOUVEAU CTE DE VIZILLE

Plus grand et plus moderne, le nouveau Centre Technique d'Exploitation de Vizille a tout pour être un outil de travail performant.

Il rassemble les moyens humains et matériels de la collecte du secteur Grand Sud jusque-là sur deux sites séparés.

Le choix du site a été stratégique : la proximité d'un axe routier majeur permet de desservir les 18 communes du Grand-sud et réduire le nombre de km parcourus, donc la pollution. Son implantation au cœur d'une zone industrielle limite pour les riverains les nuisances liées au trafic des camions.

BILAN PHASE TEST TEOMI

Afin de réduire les déchets, la Métropole a étudié la mise en place d'une TEOM incitative (TEOMi). La TEOMi serait calculée en partie sur le volume d'ordures ménagères collecté (poubelle grise) et plus uniquement sur la valeur locative du logement. Un test démarré en 2021 a été poursuivi en 2022 sur 36 000 habitants, avec notamment la communication aux usagers d'une information individualisée comprenant le calcul d'une taxe fictive.

Les résultats montrent des premiers signes de réduction des déchets, notamment en habitat pavillonnaire mais pas de résultats probants en habitat collectif.

Ces résultats restent à conforter.

UNE COLLECTE PLUS SURE

Le service Ingénierie de l'Exploitation a lancé le projet « Points Noirs » en Mai 2022 dans le but d'accompagner les 4 groupements d'exploitation de la collecte ainsi que l'Unité Déchets dans la résorption des situations dangereuses identifiées que ce soit pour la santé/sécurité de l'équipage ou des usagers.

L'objectif principal est la mise en sécurité des circuits, des agents de collecte et des usagers. Pour cela, 3 ateliers ont été réalisés réunissant un échantillon représentatif de chaque corps de métier concerné par les problématiques de collecte.

LA FUTURE DÉCHÈTERIE DE JACQUARD

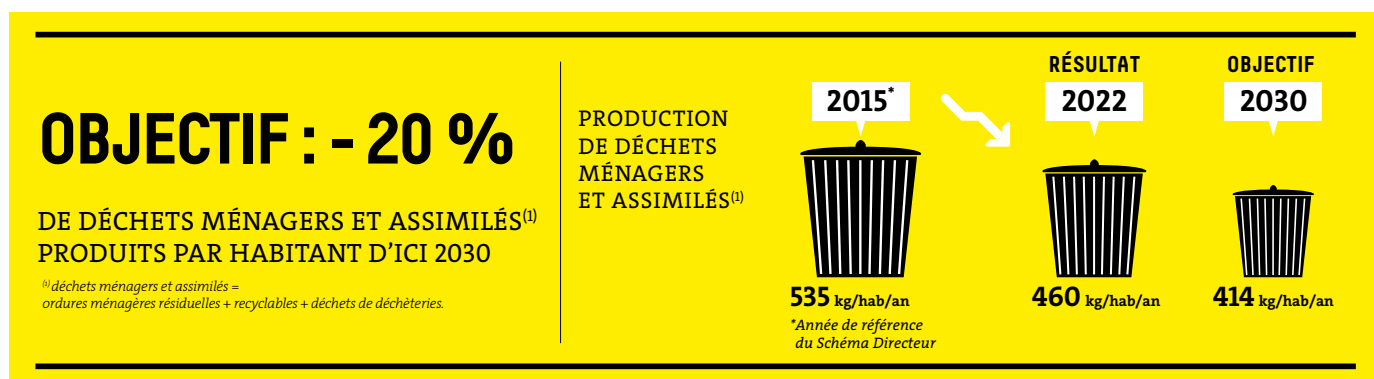
Les plans de la nouvelle déchèterie Jacquard (La Capuche) ont été présentés en réunion publique : le parcours usager est imaginé pour faciliter la circulation et optimiser la valorisation des objets déposés : la première zone de dépôt est destinée aux objets ré-employables ou réparables et seulement après se trouve la benne des encombrants.

L'espace central sera végétalisé.

Les travaux réalisés en étroite partenariat avec la Ville de Grenoble, co-maître d'ouvrage, commenceront en 2023, la livraison du nouvel équipement est attendue pour 2025.

Prévention et économie circulaire

L'OBJECTIF GLOBAL DE RÉDUCTION DU SCHÉMA DIRECTEUR DÉCHETS



LES PRINCIPALES ACTIONS 2022

Novembre 2022 : mois de la réduction des déchets

Dans le cadre de l'année Grenoble Capitale Verte, le mois de novembre a été consacré à la réduction des déchets. Cette dynamique collective a mobilisé les acteurs du territoire et les habitants pour massifier le changement de comportement. Plus de 65 structures se sont mobilisées pour organiser 130 événements sur l'ensemble des communes du territoire réunissant entre 3500 et 4000 participants au total sur différentes thématiques : des conférences ou des défilés de mode upcyclée ont sensibilisé aux impacts de l'industrie textile, des ateliers de réparation ont encouragé l'allongement de la durée de vie des objets.

Oui pub

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la distribution de prospectus non adressés est interdite sur le territoire métropolitain, sauf si la mention « OUI PUB » est clairement affichée sur la boîte aux lettres.

14 territoires pilotes, dont la Métropole, testent pendant 3 ans (2022 – 2025), le dispositif « OUI PUB ». A l'issue des 3 ans, le dispositif fera l'objet d'une évaluation complète qui portera sur les modalités de mise en œuvre ainsi que sur les indicateurs d'impacts environnementaux, économiques, sociaux et comportementaux. Fin 2022, 6% des boîtes aux lettres du territoire affichaient la mention « OUI PUB ».

Démarrage de la collecte des objets volumineux

Depuis le 1^{er} février 2022, la Métropole collecte auprès des particuliers les objets volumineux pour lesquels un apport en recyclerie ou en déchèterie est compliqué. Ce nouveau service, sur rendez-vous, en porte-à-porte et gratuit, vise à offrir une seconde vie aux objets pouvant être réparés ou réutilisés afin de minimiser la quantité de déchets produits sur le territoire.

En 10 mois d'activité, ce nouveau service métropolitain a montré son utilité : plus de 1000 rdv ont été réalisés, près de 2000 m³ d'objets ont été collectés dont une partie a pu trouver une seconde vie.

De l'assiette à la terre

Pour la première édition, plus de 400 personnes ont été réunies au jardin pédagogique de l'île d'Amour le 15 octobre.

Cette journée a permis de sensibiliser le grand public à la consommation locale, au jardinage naturel, à la biodiversité et à la valorisation des déchets alimentaires triés à la source. Démonstrations de broyage et taille d'arbustes, spectacles pour enfants et adultes, ateliers découverte de la lacto-fermentation, conférence sur l'utilisation de l'urine au jardin ...

Les visiteurs sont repartis avec un sac de compost produit à partir des déchets alimentaires collectés en bac marron et des conseils pour son utilisation en plantation sur son balcon ou plantes d'appartement.

La collecte et le traitement des déchets

78 BENNES
À ORDURES
MÉNAGÈRES

21
DÉCHÈTERIES

1 243
COLONNES
À VERRE

REDEVANCE SPÉCIALE
1147 ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS
2 162 000 € DE RECETTE

TONNAGES COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Type de déchets	en tonnes	en kg/an/hab	Évolution 2021 / 2022
Ordures Ménagères Résiduelles	76 034	167	-4,3 %
Emballages et Papiers	28 210	62	-7,3 %
Déchets alimentaires	4 215	9*	/
Verre	10 843	24	-6,8 %
Déchets de déchèteries	83 672	184	-7,3 %
Divers (OM brutes, DIB, PU...)	5 960	13	-17 %
TOTAL	208 934	460	-6 %

* 17 kg/an/hab ramené au nombre d'habitants desservis

TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

	Valeurs en Tonnes	2022	2022
Valorisation matière	Gravats	21 517	42 542
	Bois	5 560	
	Métaux	2 260	
	DEEE	2 287	
	Mobilier	6 725	
	Cartons	1 500	
	Papiers	292	
	Encombrants	1 166	
	Plâtre	777	
	Textile	324	
	Huile de Friture	26	
	Polystyrène	58	
	Capsule café métallique	30	
	Cartouches encre	4	
Laine de verre	16		
Valorisation énergétique	Encombrants	7 517	8 127
	Incinérables	0	
	Pneus	535	
	Huile de Vidange	72	
	DASRI	3	
CSDU II	Encombrants	14 437	14 494
CSDU II avec Alvéole spécifique	Amiante	57	
Traitement Physico-Chimique puis Incinération	DMS	390	477
	Batteries	64	
	Piles	23	
Compostage	Déchets Verts	18 033	18 033
Total		83 672	83 672

82 % des déchets issus des déchèteries sont valorisés.

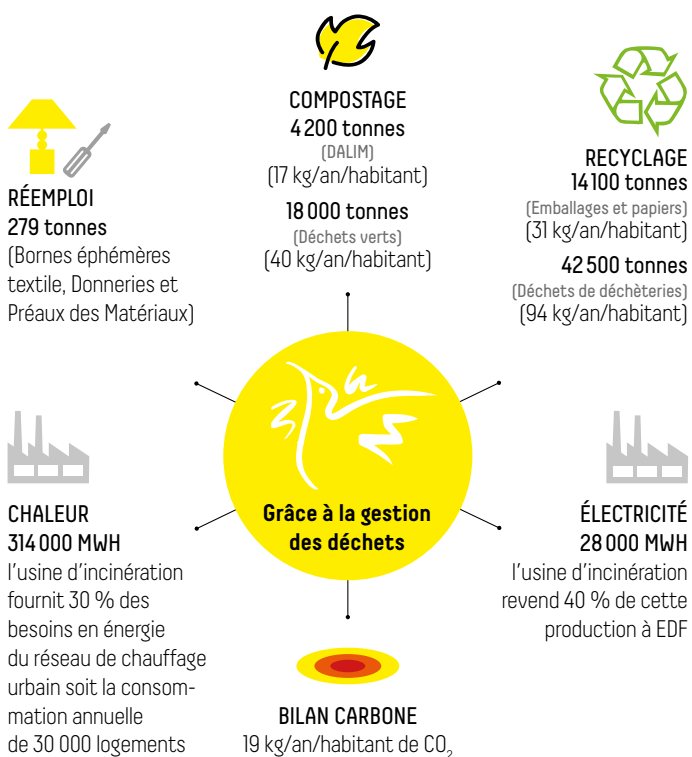
OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MODES DE VALORISATION



93 % des déchets collectés et traités par Grenoble Alpes Métropole sont valorisés.

2021	2022	
22,9 %	24,3 %	Recyclage
8,6 %	8,2 %	Compostage
9,9 %	10,3 %	Valorisation B.T.P. (gravats)
51,7 %	50,0 %	Valorisation énergétique
6,9 %	7,2 %	Stockage



82 % des déchets issus des déchèteries sont valorisés.

La collecte et le traitement des déchets



AVANCEMENT DU CHANTIER DU CENTRE DE TRI

Le chantier du nouveau centre de tri avance et marque l'entrée nord-est de la Métropole. **La majeure partie du bâtiment a été érigée en 2022.** Les fondations des hall amont et process ont été réalisées en janvier, le gros œuvre a débuté en mars et la couverture a été posée en fin d'année, en même temps que démarrait la construction du hall aval et des locaux sociaux.

Parallèlement, la conception du procédé de tri a été approfondie. A la suite du rachat de Dalkia Wastenergy en 2021 la société Paprec, qui bénéficie d'un large retour d'expérience, a souhaité apporter des améliorations pour consolider les performances de l'outil.

DÉMARRAGE DU REFUS DE COLLECTE

Après une phase d'accompagnement visant à sensibiliser les habitants des adresses présentant régulièrement des erreurs de tri, le refus de collecte a été déployé au 1^{er} octobre sur 8 communes de la Métropole.

D'abord majoritairement sur l'habitat individuel, les poubelles mal triées de papiers et d'emballages seront bientôt refusées également pour l'habitat collectif.

Ce travail est possible grâce à l'implication des éboueurs qui contrôlent les bacs et signalent les poubelles mal triées.

Sur les communes concernées, les erreurs de tri ont diminué de près de 6%.



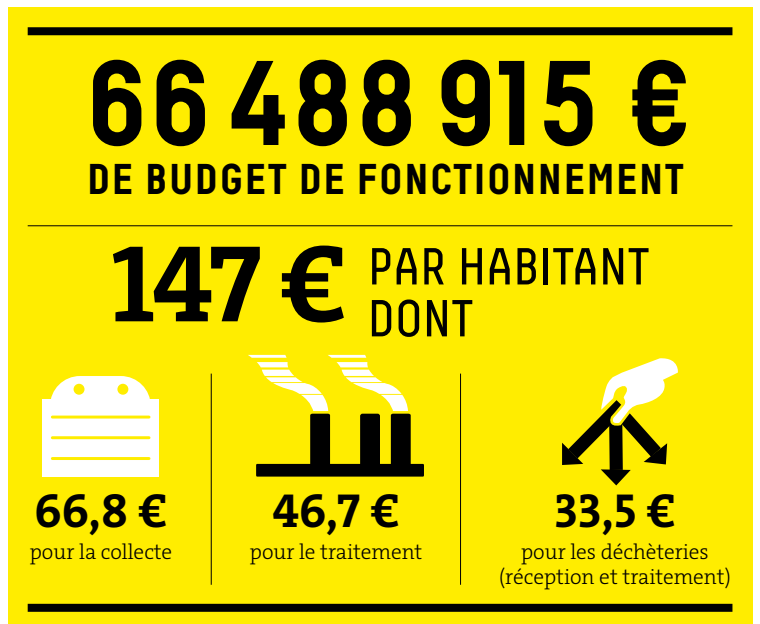
Communication et relation aux usagers

NOUVEAU SITE INTERNET ÉCO CONÇU

Le 13 décembre 2022, le nouveau site internet de la Métropole est mis en ligne : facile d'accès depuis un smartphone, plus synthétique il est aussi plus sobre d'un point de vue environnemental et accessible à tous types de handicap. **Selon le collectif de référence GreenIT, le site de Grenoble Alpes Métropole occupe la première place des sites des métropoles de France, largement en tête devant les 90 sites les plus consultés en France.**

Un projet réalisé en transversalité avec la Direction de la Communication et tous les chargés de missions référents des différentes thématiques déchets.

Les indicateurs financiers



RÉPARTITION COÛT DE FONCTIONNEMENT DÉCHETS 2022

